

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2022

Convocations adressées le 04/02/2022

Étaient présents : LELIEVRE GRAND FOUBERT LÉBOUC DELAUNAY GUYONNET-PAYEL LAMBERT

Absents : M. FERAULT, Mme DUVAL, M FLANDRIN, M.CHANOT, C.PICHEREAU

Proposition VALOCIME pour reprise bail des opérateurs à échéance:

Les membres du conseil municipal ont accepté de signer une convention avec la Société VALOCIME afin que cette dernière reprenne les baux des 3 antennes à leur échéance.

Heures supplémentaires liées à la Covid des agents école et cantine

Les membres du conseil ont autorisé M. le Maire à payer les heures supplémentaires réalisées par les agents de l'école et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022.

Adhésion à e-collectivités pour transmission des actes (délibérations et budget)

Les membres du conseil ont acté le changement d'opérateur de transmission et autorisé le Maire à signer les avenants nécessaires.

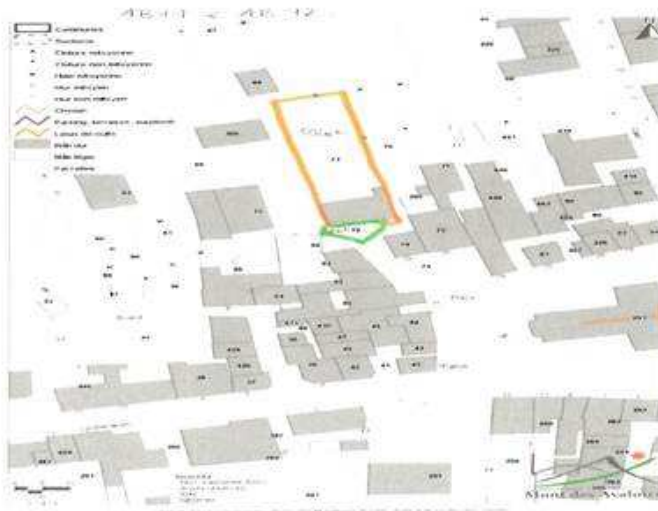
Information au Conseil sur les futures obligations des communes quant à la participation financière aux mutuelles et à la prévoyance des agents.

M. Le Maire a donné l'information aux membres du conseil municipal.

Délibération à prendre pour mise en concurrence de l'assurance garantissant les risques sanitaires

Le contrat arrivant à échéance le 31.12.2022, les membres du conseil autorisent le centre de gestion de la fonction publique territoriale à mettre en concurrence les assurances.

Achat éventuel des parcelles AB 71 et 72 appartenant à Mme Gilberte LACHIN



Les membres du conseil municipal, très intéressés par cette possibilité d'achat, autorisent M. le Maire à procéder aux démarches pour acquérir ces 2 parcelles dont l'acte serait signé chez Me PERROT-GAULON.

Mise à disposition du terrain et des vestiaires de football à l'association sports de Magny le Désert.
Une participation de 100 euros par mois sera demandé à la municipalité de Magny Le Désert . Le terrain sera mis à disposition pour 8 mois par année.

Devis de voirie: Le devis de l'entreprise Lochard-Beaucé a été retenu.

Le Maire (Raymond LELIEVRE)

